

Bruxelles, le 19 juin 2019 (OR. en) 10266/19 COR 1 OJ CRP1 23

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

19 juin 2019 (12:15)

CORRIGENDUM N° 1 à l'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le point ci-dessous a été déplacé de la section I vers la section II:

Points avec débat (II)

Pêche

17. Règlement modifiant le règlement (UE) 2019/124 en ce qui concerne certaines possibilités de pêche *Adoption*

C 10244/19 10082/19 PECHE

0

10266/19 COR 1 ski/ms 1

GIP.1 FR

Points sans débat (I)

Les références des points suivants sont modifiées comme suit:

Affaires étrangères

- 25. Décision du Conseil relative à la signature de l'accord de protection des investissements entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République socialiste du Viêt Nam, d'autre part *Adoption*
- 5929/19 + ADD 1-2 5930/19 5932/19 + ADD 1 FDI
- 26. Décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord de protection des investissements entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République socialiste du Viêt Nam, d'autre part

 Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du texte
- 5929/19 + ADD 1-2 5931/19 5932/19 + ADD 1 FDI

Sur la base d'une proposition de la Commission

10266/19 COR 1 ski/ms 2

GIP.1 FR